



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Commissariat général à la stratégie et à la prospective

ACTES DE COLLOQUE

Créé par décret du 22 avril 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective se substitue au Centre d'analyse stratégique. Lieu d'échanges et de concertation, le Commissariat général apporte son concours au Gouvernement pour la détermination des grandes orientations de l'avenir de la nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental. Il contribue, par ailleurs, à la préparation des réformes décidées par les pouvoirs publics.

Les adolescents : problématiques d'individuation et d'accès à l'âge adulte

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

Paris
23 décembre 2013


www.strategie.gouv.fr

Colloque organisé par :
département Questions sociales,
Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Contacts :

 **Delphine Chauffaut**
Chef de département
delphine.chauffaut@strategie.gouv.fr
Tél. : 01 42 75 60 40

 **Vanessa Wisnia-Weill**
Chargée de mission
wanessa.wisnia-weill@sciences-po.fr
Tél. : 01 42 75 62 65

 **Marie-Cécile Naves**
Chargée de mission
marie-cecile.naves@sciences-po.fr
Tél. : 01 42 75 61 83

Les adolescents

problématiques d'individuation et d'accès à l'âge adulte

Sommaire

Introduction

Delphine CHAUFFAUT, chef de département, Questions sociales
Commissariat général à la stratégie et à la prospective.....5

Première table ronde

Individuation, affiliations sociales et participations citoyennes des adolescents

Modération : Vanessa WISNIA-WEILL
Commissariat général à la stratégie et à la prospective.....7

François de SINGLY, professeur de sociologie, université Paris Descartes ;
directeur du Centre de recherches sur les liens sociaux
(CNRS, Paris 3/5 CERLIS) ;
président, Commission enfance et adolescence

L'adolescence, un temps fort du processus d'individuation7

Maurice CORCOS, chef de service, département Psychiatrie de l'adolescent,
Institut mutualiste Montsouris ; professeur à l'université
Paris Descartes

Désaxer la filiation pour s'individuer à l'adolescence 10

Valérie BECQUET, maître de conférences HDR, université de Cergy-Pontoise
École, mutations, apprentissages. Les espaces de participation citoyenne des adolescents.....12

Discutants :

Laurent Hotte, Association « Initiative et changement » 14

Conseil de vie lycéenne, Lycée Paul Valéry (Paris 12e)..... 15

Conseil municipal de jeunes, Argenteuil (Val d'Oise) 15

Deuxième table ronde

Rapports des adolescents à l'école et à la culture

Modération : Marie-Cécile NAVES

Commissariat général à la stratégie et à la prospective.....19

François DUBET, professeur à l'université de Bordeaux, directeur d'études à l'EHESS

Une école plus accueillante pour les adolescents19

Patricia LONCLE, enseignante-chercheuse en sociologie, titulaire de la Chaire de recherche sur la jeunesse à l'EHESS

Trajectoires scolaires des adolescents en Europe : accompagnements et stratégies de « coping »22

Sylvie OCTOBRE, chargée de recherche Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la Communication

Les loisirs culturels des jeunes, entre autonomie et (nouvelles) normativités.....24

Discutants :

Christian DELOM, Club Jade26

Julia COLOMBAT, Caisse d'allocations familiales (93)27

Conclusion

Dominique BERTINOTTI, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée de la Famille31



Introduction

Delphine CHAUFFAUT, Chef de département, Questions sociales
Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Avant d'introduire cette rencontre, je tiens à remercier Marie-Cécile NAVES et Vanessa WISNIA-WEILL pour l'organisation de cette manifestation qui fait suite à la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ; celle-ci a donné lieu à la création d'une commission sur l'enfance et l'adolescence au sein du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)¹, présidée par François de SINGLY que je remercie aussi pour sa présence parmi nous. Un plan d'actions a été défini. La ministre déléguée à la Famille nous a chargés d'élaborer une stratégie interministérielle dans le courant de l'année 2014.

L'adolescence est, paradoxalement, une période de la vie assez peu couverte par les travaux sociologiques. Nous en discuterons aujourd'hui. Elle est aussi peu évoquée par les responsables politiques, qui préfèrent se pencher sur les problématiques de la petite enfance ou encore sur la thématique de la jeunesse dans sa globalité.

Le programme de notre réunion de ce jour fera intervenir des experts de grande qualité, autour de deux tables rondes. La première traitera de l'individuation, des affiliations sociales et des participations citoyennes des adolescents. La seconde se penchera sur la problématique des trajectoires scolaires des adolescents en Europe (accompagnements et stratégie de *coping*). Nous diffuserons un petit micro-trottoir réalisé au lycée Paul Valéry et portant sur le regard que portent les adolescents sur les loisirs.

Dominique BERTINOTTI, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée de la Famille, conclura cette matinée de travaux².

¹ <http://www.strategie.gouv.fr/blog/2014/01/installation-de-la-commission-enfance/>

² Ces travaux sont également disponibles en vidéo :
<http://www.strategie.gouv.fr/blog/2013/12/video-colloque-les-adolescents-problematiques-dindividuation-et-dacces-lage-adulte/>

↘ Première table ronde

Individuation, affiliations sociales et participations citoyennes des adolescents

François de SINGLY, professeur de sociologie, université Paris Descartes, directeur du Centre de recherches sur les liens sociaux (CNRS, Paris 3/5 CERLIS) ;
président, Commission enfance et adolescence

Maurice CORCOS, Chef de service, département Psychiatrie de l'adolescent, Institut mutualiste Montsouris, professeur à l'Université Paris Descartes

Valérie BECQUET, maître de conférences HDR, université de Cergy-Pontoise

Discutants :

Laurent HOTTE, association « Initiative et changement »

Conseil de vie lycéenne, Lycée Paul Valéry (Paris 12e)

Conseil municipal de jeunes, Argenteuil (Val d'Oise)

Vanessa WISNIA-WEILL, Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Au cours de cette première table ronde, trois interventions éclaireront, depuis des terrains complémentaires – cliniques et sociologiques – les modes d'individuation et d'articulation à la vie collective.

François de SINGLY donnera le point de vue du sociologue, spécialiste de la famille, de l'adolescence et de la sociologie de l'individu, pour caractériser l'adolescence comme un temps fort du processus d'individualisation. Étant entendu que l'adolescent est un individu relationnel (qui se construit et devient « soi-même » en lien avec les autres).

Je passerai ensuite la parole à Maurice CORCOS qui centrera sa présentation sur les situations de crise et les pathologies qui mettent en échec en la construction identitaire. Ce faisant, il éclairera les processus psychiques à l'œuvre, dans l'adolescence, temps de remaniement identitaire, clé pour l'individuation. Maurice CORCOS évoquera notamment les conditions de réalisation de ces processus psychiques, compte-tenu des liens existants entre les adolescents et leurs proches, notamment les parents.

Enfin, Valérie BECQUET traitera de la participation citoyenne des adolescents.

François de SINGLY

Il convient de distinguer individuation et individualisation. Dans toute société, même traditionnelle, les individus parviennent à se différencier. Dans la société française, les surnoms jouent un rôle important dans ce domaine. Le processus que je décris ici est l'individuation qui présente des caractéristiques particulières.

L'individualisation est, pour sa part, le processus d'individuation propre aux sociétés contemporaines. Dans celles-ci sévit une sorte d'injonction généralisée à devenir soi-même. La phase de l'adolescence s'inscrit en pleine évolution. Au début de cette période d'injonction que j'ai évoquée, l'adolescence est présentée comme une phase où la construction de soi est autorisée. Elle l'est moins pour les adultes, quoi que certains vivent plus tardivement une crise d'identité. Des individus plus jeunes que les adolescents sont aussi présentés comme vivant des crises d'individuation. La presse a ainsi publié un article titré : « 3 ans : première crise d'adolescence ». Comme nous le voyons, la crise identitaire n'est donc pas limitée à l'adolescence.

Georg SIMMEL distingue l'individualisme latin, universel, de l'individualisme allemand, selon lequel l'individu doit présenter une certaine originalité. Un ouvrage de Louis DUMONT, à ce sujet, place l'alternance des générations au cœur du processus de développement individuel. Cet ouvrage avance que l'individualisation s'effectue soit au sein de la famille, en occupant une place préparée par les parents, soit au sein de la société. Françoise DOLTO reprend cette thématique de l'injonction à devenir soi-même à partir de soi et non en reprenant l'héritage familial. La prise d'identité nécessite donc une distance entre l'adolescent et ses parents.

Un double mouvement s'opère. Le premier est une distanciation, le deuxième la revendication du contenu de cette identité. Je citerai Marcel RUFO qui, dans un de ces livres, se décrivait ainsi : « Quand mes parents allaient travailler au marché, ce jour-là j'étais libre de mes parents. Le temps, la vie et le Monde m'appartenaient ». Il apprenait à être lui-même de cette manière, plutôt qu'en rédigeant un journal intime – une pratique d'ailleurs étrangère aux garçons.

L'adolescent arrête souvent une activité par prise de distance avec l'identité héritée. Certains adolescents réalisent des arbitrages entre leurs amis, par exemple entre ceux de la piscine d'une part et de l'école d'autre part. L'identité personnelle est remplie, au moment de l'adolescence, par une identité générationnelle. Ce processus ne concerne pas seulement les adolescents mais aussi – de manière de plus en plus fréquente – l'âge adulte. Ce n'est pas nécessairement en plongeant au fond de soi-même, comme les textes l'affirment, que l'on rentre en contact avec soi. Je souhaite évoquer la situation de Magali, dont les parents souhaitent qu'elle rentre assez vite après l'école. Ils lui téléphonent pour le vérifier. Magali tend à rentrer de plus en plus tard. Elle se met à filtrer les appels de ses parents. Elle se sent alors de plus en plus libre et heureuse, en dépit de la dispute qui s'ensuit avec ses parents quand elle finit par rentrer à son domicile.

Ce double mouvement constitue une réalité qu'il conviendrait d'étudier de manière systématique. L'équilibre entre ces deux identités n'est pas toujours simple. Citons un exemple qui m'a fortement surpris. Des parents assez « cool » estiment que leur enfant a le droit à une « culture jeune ». Ils veulent regarder le journal télévisé pendant le repas. Le fils ne le souhaite pas. Les parents acceptent alors un compromis, c'est-à-dire que leur fils regarde un autre programme avec un casque sur les oreilles pendant que les parents suivent le leur. Chacun est à une même table, mais dans son monde. Cela n'est pas simple. Un article dans *Le Monde* paru les 1^{er} et 2 décembre évoque la tendance de l'école à multiplier les réglementations. À ce titre, le vêtement est l'objet d'une réelle obsession, notamment la taille de la jupe que portent les filles. À mon sens, un élève voulant dire « je » en revenant de l'école doit pouvoir porter un vêtement générationnel, même si cela ne nous fait pas plaisir.

Citons un deuxième exemple. Une jeune fille ne se met au travail qu'après avoir regardé la télévision. Elle travaille tout en étant au téléphone avec ses amies. Elles restent ainsi en permanence connectées. Généralement, les tensions commencent lorsque l'enfant a le sentiment que ce qu'il revendique comme une identité générationnelle n'est pas validé par les parents. Cela constitue une forme de contradiction. Les jeunes veulent vivre dans leur monde, que les parents n'y aient pas accès, mais sont simultanément vexés que leurs parents y soient indifférents. Ces jeunes recherchent une forme de validation ou – à tout le moins – d'attention.

Pour ce qui la concerne, Jessica a construit sa culture générationnelle en s'opposant à la culture héritée, c'est-à-dire contre la culture générationnelle de ses parents. Elle porte en dérision la musique qu'écoutent ses parents. Ces derniers finissent par regretter le temps où elle n'aimait qu'Eminem ! Elle s'habille en noir. Elle est en peu gothique, sans excès. Un jour, sa mère lui propose de l'accompagner dans un magasin gothique. La mère valide ainsi les vêtements choisis par sa fille. Alors qu'elle a construit son identité par opposition avec ses parents, Jessica a été très heureuse de ce moment partagé avec sa mère, bien qu'il se soit agi d'une scène de validation de ses choix. Quand son père vient la chercher à l'école, elle ne comprend pas que ce dernier soit indifférent. Jessica a l'impression que sa mère ne lui parle que pour discuter avec elle du sujet de l'école. Ce sentiment est d'ailleurs assez répandu chez les enfants. Trop souvent, des parents perçoivent leurs enfants uniquement comme des élèves. Ils leur assènent, chaque soir, la question traditionnelle « Qu'as-tu fais de ta journée ? », non pas pour demander à leurs enfants de leur raconter qui ils sont mais pour qu'ils effectuent un compte rendu de leur journée d'école. Les enfants attendent de leurs parents qu'ils valident leur monde sans pour autant y pénétrer trop avant.

Un mot sur l'école. Très souvent, elle est perçue sur le registre générationnel (par exemple la « culture des vieux » contre la « culture des jeunes »). Dans l'imaginaire des jeunes, la lecture des livres est un « vieux truc poussiéreux » assimilé à une visite dans un musée ! Dans certains cas, heureusement, des appropriations s'opèrent. Anne BARRERE explique que cette appropriation s'effectue souvent de manière « décomposée, instable, par briques, toujours conjoncturelles ». Elle souligne également que l'appropriation est plus aisée dans les matières littéraires et artistiques que scientifiques.

Pour conclure, je souhaite m'appuyer sur le cas d'une jeune fille, l'année de son BAC. Sa mère est alors très directive, ce qui ne lui pose pas de problème particulier. Cette jeune fille souhaitait changer la décoration de sa chambre après son BAC. Elle part en vacances, puis en revient, pour découvrir que sa chambre a été refaite en son absence par sa mère. Cette jeune fille a failli remercier sa mère mais elle s'est sentie dépossédée. Elle a donc totalement modifié la décoration que venait de choisir sa mère. Le mouvement d'individuation ressemble au principe d'individualisation. Il est assez similaire à la situation des femmes en situation conjugale.

Dans la chambre des adolescents, seul le lit est un lieu totalement préservé par les parents, du fait du tabou de l'inceste. En revanche, le bureau est considéré comme un espace parental. La coexistence entre les différentes dimensions identitaires, entre les parents et leurs enfants n'est pas simple. Cela témoigne d'une façon de ne pas « être coïncidence ».

Maurice CORCOS

Individuation, « suggestisation », individualisation, personnification... Les mots ont leur importance, comme vient de le souligner François de SINGLY. Je travaille dans le premier département de psychiatrie de l'adolescent que l'on ait construit et qui avait été conçu en son temps par Philippe JEAMMET. Ce dernier avait considéré qu'il était essentiel de disposer d'un espace spécifique à l'adolescence.

Les neurosciences partagent toutes une donnée essentielle. Il existe un continuum entre le normal et le pathologique. Les adolescents sont bel et bien nos enfants qui ont grandi et non des extra-terrestres qui surgiraient dans nos vies ! François a évoqué la chambre à soi, dans l'environnement extérieur. L'adolescent interdit l'accès de sa chambre à ses parents, notamment à l'âge de la puberté. Cela renvoie à la problématique incestueuse et de l'œdipe. Il reste d'autres problématiques : la salle de bain, le linge sale. Virginia WOOLF a publié un livre important sur l'adolescence. La chambre à soi est – avant tout – mentale. L'adolescent doit pouvoir disposer d'une chambre à soi, n'étant pas ouverte aux quatre vents.

Évoquons la question de la filiation, de l'affiliation, de la désaffiliation. Le comportement humain s'équilibre sur la base de deux tendances paradoxales. Elles sont contradictoires à un certain niveau. La première de ces deux notions paradoxales est le besoin de sécurité, le besoin d'être en lien et en continuité avec notre histoire, notre culture, nos géniteurs. Ce besoin peut verser jusqu'à l'attachement. La deuxième notion est le désir de liberté. L'équilibre trouvé entre ces deux notions est important.

Si le désir de liberté prend trop fortement le pas, une liberté sans but, non guidée par des valeurs transmises, donne lieu à la destructivité, à un sentiment d'abandon. Il convient de ne pas s'éloigner trop de ses racines. Si vous vous abritez de manière excessive dans un choix de sécurité, vous faites face à une problématique de dépendance, allant parfois jusqu'à l'aliénation. L'équilibre entre ce désir et ce besoin se joue à l'adolescence. Il s'est d'ailleurs déjà joué dans un premier acte : l'enfance. Le besoin de sécurité et le désir de liberté, le bébé l'a déjà éprouvé. Il convient de conserver à l'esprit la notion de continuité. Vous ne pouvez pas aider un adolescent tout en occultant le fait qu'il a été enfant. À l'adolescence intervient un *remake* de ce qui s'est joué – ou mal joué – dans les interactions précoces. Pour régler le problème de l'adolescence, il convient de placer des psychologues et des psychiatres en maternité, pour détecter le terreau de ce qui sera ensuite difficile de régler.

L'adolescence est marquée par la période de la puberté. Elle découd des relations construites, avec l'arrivée de l'érotisme. L'adolescent vous oblige à revisiter votre propre période d'adolescence. Lorsqu'un enfant devient capable de procréer, il lui devient difficile d'être tendre. Les liens affectifs, les droits et les devoirs ne sont plus les mêmes. Si un enfant a vécu un traumatisme – c'est le cas de la grande majorité des adolescents qui consultent en psychiatrie –, ce dernier se réactive de l'intérieur. L'adolescent est agressé par soi-même, par un « passé qui ne passe pas » et qui prend la marque du futur. Chez les adolescents normaux, les préoccupations consistent à passer le BAC, à trouver une petite amie, un appartement. Si les parents n'ont pas résolu la problématique de la séparation et aliènent leurs enfants, la situation devient très difficile.

Je m'occupe essentiellement des familles et persiste à penser que les évolutions comportementales des adolescents sont filtrées par le milieu familial. C'est ce dernier

qui va éteindre la télévision, qui va limiter l'alcool par exemple. C'est donc le milieu familial qui va permettre de métaboliser ou non les nouvelles transactions. La plateforme familiale permet de donner de lignes de force souples. Le socius offre à nos adolescents un contrat narcissique. Si, avec les parents, le contrat est plus « libidinal », les transactions sont pour autant plus personnalisées qu'avec un vendeur de baskets ! L'impact du socius sera moins fort, avec l'aide des parents. Si la plateforme familiale dysfonctionne (décès, conflit, divorce par exemple), l'enfant éprouvera plus de difficultés à s'inscrire dans une filiation cohérente.

Les adolescents se voient offrir trois possibilités. La première est la sur-affiliation, c'est-à-dire l'aliénation à l'environnement parental, culturel, religieux (voir Flaubert, fils de bourgeois). Le sujet se construit par identification. L'adolescence doit permettre un droit d'inventaire, permettant au jeune de choisir ou de refuser la nourriture affective des parents. Je passe mon temps à réorganiser la scolarité d'adolescents placés dans une hérédité instituée. Certains parents veulent que leurs enfants leur ressemblent et exercent le même métier. Ces adolescents présentent des maladies psychosomatiques, parfois après avoir vécu une enfance calme et sans crise d'adolescence.

Pour ce qui est de la désaffiliation, ce mot générique peut être appliqué à un symptôme marqué par un besoin de se soustraire à l'assujettissement à la famille. Si le fonctionnement parental, dans le cas d'un adolescent fragilisé, consiste à procéder à un contre-investissement en emprise, cela peut se traduire par de l'anorexie mentale. Le jeune refuse la violence pubertaire et la maternité. La jeune femme rejette le corps qu'elle pressent devenir celui de sa mère. Ce mécanisme s'impose au sujet pour lui permettre de se dégager de conflits relationnels. Ce type de symptômes permet de s'extraire d'un sentiment d'emprise. D'autres symptômes découlent d'une volonté d'organiser une filiation à partir d'une absence. Celle-ci, dans des moments clés de construction – même à l'enfance – crée une absence en soi. Des enfants présentent des vacuums identitaires. Ils les remplissent par la toxicomanie. Les adolescents se construisent une identité d'exclu, de toxicomane. Je ne saurais trop conseiller de ne pas identifier les malades à leur maladie. Ces malades sont perçus comme des toxicomanes ou des anorexiques, non plus comme des garçons ou des filles.

Un mot pour conclure. Je travaille en pédopsychiatrie. Je suis confronté à des familles et des enfants qui vont mal. Nous parvenons, dans un certain nombre de cas, à des réussites. Il faut faire prendre conscience aux instances politiques du besoin de temps relationnel avec les enfants. Le temps d'attente pour un rendez-vous en pédopsychiatrie est de six mois. Nous avons besoin d'un temps d'étude. Le traitement de l'anorexie dure quatre ans environ. Nous avons grande nécessité de pouvoir proposer des hospitalisations prolongées. Le *turnover* en psychiatrie est de quinze jours ce qui est trop faible.

Si vous n'avez pas de racine, vous pouvez vous appuyer sur vos jambes. Partir ailleurs, c'est le choix réalisé par Rimbaud. Encore faut-il être soutenu pour pouvoir ce permettre un tel choix. La rencontre de l'adolescent avec des médecins, des psychologues, des professeurs, c'est-à-dire avec des adultes concernés, reconnaissants, qui décèlent un investissement possible chez un adolescent désemparé, c'est ce qui fait la différence. Pour que cette rencontre soit possible, encore faut-il s'en donner les moyens.

Valérie BECQUET

Cette intervention va être centrée sur les thématiques de l'engagement, de la participation et de la citoyenneté des adolescents. Avant de vous apporter des éléments sur les espaces de participation des adolescents et des jeunes, je souhaiterais revenir sur les discours tenus par la société à leur rencontre sur les sujets de la citoyenneté, de l'engagement, de la participation. Ce discours sur les pratiques des jeunes est assez généralisant. Il dessine en creux l'image à laquelle sont renvoyés les adolescents et oriente les actions des acteurs publics et des associations. Ces discours ont un effet d'imposition sur les jeunes. Cela disqualifie parfois leurs pratiques. Ils peuvent être porteurs d'engagement et de désengagement.

Les rapports publics témoignent de la manière dont les jeunes sont perçus. Le premier registre utilisé pour décrire les jeunes, dans ces documents, est celui du défaut de citoyenneté. La deuxième thématique est celle de la citoyenneté nécessaire, la troisième, la citoyenneté désirée. Ces discours sont présents dans les rapports publics depuis les années 1960. Il existe donc une récurrence des propos et des constats sur la jeunesse.

Le discours sur la citoyenneté défaillante des adolescents est ancien. Il fait référence à l'apathie des jeunes, à l'abstention au moment des élections. Les résultats du second tour des élections présidentielles de 2002 ont parfois été imputés à la jeune génération. La citoyenneté défaillante des jeunes est attribuée au tempérament anarchique de la jeunesse, qui ne prendrait pas ses responsabilités. L'individualisme, l'égoïsme sont des mots rattachés à la jeune génération pour expliquer leur absence d'engagement. La question du rôle des institutions dans cette problématique est également posée dans ces rapports publics. Il est fait référence au fait que la classe politique ne serait pas à l'écoute des jeunes générations. Celles-ci porteraient un jugement très négatif sur les responsables politiques. Les jeunes les perçoivent comme étant trop vieux.

La question de la citoyenneté nécessaire témoigne d'un discours d'injonction à l'engagement. Ce dernier est dépeint comme contribuant à la cohésion nationale. Les jeunes générations ont joué un rôle dans l'histoire, notamment dans les conflits armés. Elles ne rempliraient actuellement pas leurs responsabilités et ne permettraient pas la cohésion nationale. Si les jeunes s'étaient comportés de manière responsable, les nombreuses morts de personnes âgées du fait de la canicule de 2003 n'auraient pas eu lieu : c'est l'une des accusations entendues alors sur la jeunesse. Des propositions de loi ont spécifiquement porté sur les jeunes. Or il existait, entre les personnes âgées et les jeunes une autre génération : celle de leurs parents. La responsabilité de ces derniers n'a pourtant pas été pointée du doigt.

La troisième thématique rattachée aux jeunes est celle la citoyenneté désirée. Des sondages sont réalisés auprès d'adolescents sur leur désir d'engagement. Cela fait également suite aux manifestations de jeunes, qui ont permis à ces derniers d'être perçus de manière positive. Une participation à une mobilisation ne signifie pas nécessairement une concrétisation de cet engagement en participation.

Ces notions sont présentes dans les rapports publics, mais aussi dans les discours des associations. J'entends ces dernières affirmer que les adolescents sont « ceci » ou « pas assez cela ». Quand on s'intéresse à la réalité des pratiques des jeunes, il apparaît que celles-ci se déploient dans trois espaces présentant un certain nombre de

spécificités, dans leur temporalité, dans les répertoires d'actions et dans les objets. Les jeunes circulent entre ces espaces, qu'il convient de ne pas confondre. Les jeunes les agencent en fonction de la temporalité.

Le premier type d'espace joue un rôle de plus en plus important dans la construction des pratiques à long terme. Il s'agit de l'espace contestataire, celui de la mobilisation qui concerne les lycéens, les étudiants, les jeunes des quartiers populaires. Périodiquement, ces jeunes descendent dans la rue, s'agitent – voire brûlent des voitures. Cela témoigne surtout de crispations dans les rapports sociaux, d'une dénonciation des inégalités sociales, des institutions. La jeune scolarisé entretient un rapport crispé avec l'institution scolaire, avec la police. Ces mobilisations renvoient à des craintes pour l'avenir, dans un pays où les trajectoires d'entrée dans la vie adulte sont très normalisées. Dès le collège existe une pression de réussite scolaire. Ces mobilisations sont basées sur des rapports de force, sur des dénonciations. La protestation est pour les jeunes un mode d'action efficace, important. Il s'agit d'une expérience pour eux. Il est nécessaire de prendre en considération ces répertoires d'actions. À 18 ans, les jeunes ont déjà protesté, avant d'utiliser les armes de la participation citoyenne.

Les collectifs constituent la deuxième forme d'engagement des jeunes. Souvent, on considère que le taux de mobilisation des 15/25 ans dans ce domaine est moindre que celui des adultes. Cela n'est pas le cas. Le taux d'engagement bénévole, d'après une enquête parue en 2013, est de 39 % chez les jeunes contre 40 % pour la moyenne de la population totale. Les jeunes sont friands d'un engagement direct, sans organisation.

Le dernier espace est celui de l'action publique. Il s'est donné comme mission de contribuer à faire des adolescents des citoyens capables et respectueux de l'environnement. La vie citoyenne est un moyen utilisé par la puissance publique. Cela renvoie à quatre dimensions (juridique, politique, civil, éducation à la citoyenneté) assez paradoxales. Les injonctions faites aux adolescents sont parfois contradictoires. Les adolescents ne savent pas nécessairement ce qui est attendu d'eux.

Les trois espaces que j'ai cités ne doivent pas être confondus. Certains éléments sont transversaux dans la construction des pratiques. L'engagement est soumis à des conditions sociales. Il est donc impératif de tenir compte du phénomène de transmission des pratiques. L'espace familial constitue un lieu de transmission et de légitimation des pratiques – en particulier quand les parents, les grands parents, les amis sont engagés. L'entrée dans l'espace public est soumise à des conditions qui conduisent parfois certains jeunes à se dégager.

Enfin, le dernier élément à mettre en avant est qu'il est essentiel d'articuler fortement la compréhension de pratiques avec les trajectoires individuelles. Entre 15 à 25 ans, de nombreux événements interviennent dans la vie des jeunes et ont un effet sur leur engagement. Je souhaite revenir sur le sujet des normes sociales, des injonctions de réussite et identitaires. Certains jeunes ne s'engagent pas pour effectuer les mêmes choix que leurs amis.

Vanessa WISNIA-WEILL

La parole est maintenant aux discutants de cette première table ronde.

Laurent HOTTE

Notre association travaille à Longjumeau avec des familles issues de milieux populaires. Je le précise car il a été question, dans le courant de la discussion, de jeunes « génériques », sans problème particulier.

Nous suivons les adolescents et pouvons d'ailleurs continuer à les accompagner après cette période de leur vie. Les adolescents subissent une violence inouïe. Pour réussir l'individuation, il est nécessaire que l'environnement soit plus bienveillant à leur égard. La première contrainte subie par les jeunes est d'ordre économique. Ils sont les plus pauvres parmi les pauvres. Ils sacrifient souvent leur alimentation, pour acheter ce qui leur semble essentiel.

Un récent bulletin municipal de Longjumeau comportait deux pages :

- la première était consacrée aux personnes âgées auxquelles étaient donnés des conseils de santé. Une très grande attention leur était apportée. Il leur était proposé tout un éventail de sorties ;
- La seconde s'adressait aux adolescents. Un parcours de responsabilisation leur était proposé ; étaient au programme stages à la police municipale, stages en gendarmerie et visites d'un hôpital pour les conduites à risques ! Cela témoigne d'une vision totalement caricaturale de la jeunesse.

Au niveau des Maisons des Jeunes et de la Culture, vous constaterez qu'elles sont totalement vides de jeunes. Les LCR³ existant dans les cités ont été démantelés. Comment se construire quand vous ne disposez pas d'un territoire ? Comment s'individuer quand vous vous faites exclure de tous les endroits que vous voulez squatter ? Aujourd'hui, les institutions scolaires abandonnent complètement les jeunes. Il leur est demandé de se trouver une place par eux-mêmes.

Les jeunes n'ont jamais été aussi mal orientés. Les pratiques d'exclusion temporaire à leur endroit n'ont jamais été aussi fréquentes. Les jeunes n'ont jamais été autant pénalisés qu'aujourd'hui. Comment devenir un individu alors que l'on ne dispose d'aucun pouvoir – économique, politique ou social – ou d'aucune possibilité de s'exprimer dans la société ?

Les jeunes doivent pouvoir agir, se réunir. Nous ne décroisonnons pas les enfants, les adolescents et les adultes dans notre association. Notre but est de parvenir à leur trouver de l'espace. Les jeunes doivent avoir le pouvoir d'être un collectif. L'individuation sonne, pour le philosophe que je suis, comme une assignation à la solitude. Les jeunes doivent avoir le pouvoir de dire « nous ». S'ils ne peuvent pas fréquenter un collectif inclusif et bienveillant, il n'y a aucune chance qu'ils puissent dire « je » un jour. Les jeunes doivent pouvoir manifester des attachements à des groupes et à des territoires.

³ Local commun résidentiel.

Une LYCÉENNE

Je suis en Khâgne, dans un lycée. Pour revenir à ce que disait Valérie BECQUET, qui présentait la participation au Conseil de vie lycéenne comme un exemple de vie citoyenne, y participer constitue effectivement une chance. Pour autant, les élèves qui y sont présents constituent une minorité. Les élèves ne savent pas nécessairement qui les représente. Notre investissement dans le cadre du lycée est parfois restreint. Je précise, contrairement à ce qui a été dit, que je ne n'étudie pas à Paul Valéry mais dans un autre lycée. La participation à la vie citoyenne est passée, pour moi, par des émissions de radio et par un journal lycéen qui nous permettaient de nous exprimer, avec l'aide de notre professeur. Cela nous a donné l'impression d'être investis dans la vie citoyenne.

GABRIEL

Terminale ES lycée Paul Valéry

Je souhaite revenir sur le Conseil de vie lycéenne, pas assez mis en valeur alors qu'il est essentiel. Cette année, quatre postes étaient à pouvoir, pour seulement deux candidats. Les étudiants, notamment les lycéens, ne sont pas au courant de leurs droits. Ce problème me semble fondamental. Le Conseil décide de la manière dont se déroulera l'année. Les différents débats portent sur les soirées à organiser, les aménagements à réaliser. Peu de personnes décident de leur vie, de la manière dont leur programme s'organise. Le lycée est notre lieu de travail à tous. Je souhaite aussi soulever le problème de la représentation des jeunes en politique. De nombreux blocus ont eu lieu récemment. Le blocage d'un lycée n'est pas la seule manière de s'impliquer. Il est possible de rentrer dans un parti, mais aussi de devenir conseiller municipal à l'âge de seize ans.

INÈS

Lycée Argenteuil

Depuis 2011, je fais partie du lycée municipal des jeunes. Je compte me représenter pour un mandat de deux ans. Nous avons mené plusieurs actions : diagnostic santé, diagnostic sur le SIDA, travail avec les Restos du cœur. Nous avons rénové un foyer de SDF. Nous avons construit un projet pour la Journée de la femme.

De la SALLE

En tant que psychologue, je constate une difficulté de transmission. Comment être des adultes en capacité de transmettre ? Cela devient de plus en plus compliqué. Comment ne pas opposer les générations ? Cela semble également de plus en plus difficile. La pédagogie permet de mieux préparer et initier les enfants et adolescents à une place de sujet, ayant une parole, une responsabilité, une place propre. Je pense aux techniques de l'école nouvelle, qui ne sont pas répandues dans les institutions scolaires comme dans les autres institutions. C'est la société entière qu'il conviendrait de soigner.

De la SALLE

Il faut souligner des oppositions entre les institutions, qui ne traitent pas les enfants et les adultes de la même manière. Elles opposent ces deux populations. Ce que j'ai entendu sur l'individualisation et l'individuation me semble s'adresser à un public

spécifique. La façon dont l'on devient adulte n'est pas la même partout. Vous avez dressé le portrait d'une population normalisée et individualisée. Les familles populaires ne s'inscrivent pas dans ce schéma mental.

Paul JAQUIN

Maison des Adolescents

Les phobies scolaires, les retraits se multiplient. Dans ces problématiques, les individus se retrouvent absolument seuls dans leurs choix. Les adolescents ne doivent pas porter seuls la construction de leur identité.

Delphine CHAUFFAUT

Des oppositions entre les institutions ont été évoquées. J'ai mentionné la commission enfance et adolescence qui vient d'être mise en place. Nous voulons « parler de la même personne » dans toutes les institutions.

Maurice CORCOS

Les milieux défavorisés sont, sans causalité directement identifiée, porteurs de problèmes. Pour autant, cela est aussi le cas des milieux aisés, avec des carences beaucoup plus « blanches » et « lisses ».

Pour ce qui est de la phobie scolaire, elle n'est ni une phobie ni scolaire. S'il existe un « repli sous la couette » le matin, c'est en réalité que l'enfant veut rester dans la continuité de la nuit. La phobie scolaire est due à une aliénation de l'enfant par la famille. « Être auteur de » consiste à obliger l'enfant à sortir de son milieu.

Ce qui m'interroge est la dimension familiale qui empêche l'enfant d'aller à l'école. Je ne me penche pas, pour ma part, sur l'accueil qui lui est fait à l'école.

Vanessa WISNIA-WEILL

Valérie BECQUET, vous avez évoqué trois espaces de construction de citoyenneté. Nous avons discuté, avant le colloque, d'un quatrième espace : celui des pratiques culturelles et sportives, pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Valérie BECQUET

Je n'ai pas travaillé directement sur ces espaces qui sont nommés « participations non formelles » et considérés comme étrangers à des lieux organisés de participation. Sur Internet, de nombreuses formes de participation civique existent sans être labellisées comme telles. Cela fait perdre à ces pratiques de leur valeur, alors qu'elles en ont pour les adolescents qui les pratiquent.

François de SINGLY

Le processus d'individualisation est un concept issu des Lumières. J'entends souvent des mécontentements sur l'absence de projet de notre société. Or il existe un tel projet : l'individualisation. Elle consiste à se construire dans un collectif, sans être défini par son origine. Les différences de richesse dans la population sont une réalité. N'attendons pas la disparition de toute inégalité dans la société pour s'attaquer au

sujet de l'individualisation, car ces inégalités ne disparaîtront jamais complètement. Nous risquerions alors de ne jamais nous pencher sur ce sujet, qui ne s'adresse pas qu'aux riches.

Robert Castel a fait référence à l'individualisation par excès. Cette analyse ne me semble pas pertinente. L'individualisation est un processus conférant du pouvoir. Nous sommes tous deux d'accord sur ce point. En revanche, je ne suis pas certain que les vieux aient plus de pouvoir que les jeunes. Le pouvoir le plus important est celui de constituer un collectif.

J'ai expliqué tout à l'heure que nous devons nous dégager de l'identité héritée, pour construire une identité générationnelle. Cette dernière est un « nous ». Aucune construction personnelle n'est possible sans dispositif d'appartenance. Cela ne rejoint pas nécessairement une orientation philosophique individualiste.

Cela renvoie au sujet de la solitude. Nous devrions rêver d'être seuls, si l'individualisation était un idéal. L'individu doit, en réalité, être relationnel. Il convient de nouer une multiplicité d'appartenances. L'individu doit pouvoir jouer entre plusieurs appartenances. La société individualiste a pour cauchemar le communautarisme et la solitude. Le « je » devient banni. Les Lumières mettaient en évidence la nécessité de disposer d'un certain pouvoir pour choisir. L'individualisation n'est pas un objectif bourgeois. Nous pensions, comme Bourdieu, que la culture scolaire était bourgeoise. Je suis revenu de cela. Le peuple doit apprendre cette culture pour se battre. Cela est légitime.

Pour terminer, une note déplacée, une citation de Jaurès :

« Le socialisme, c'est l'individualisme complet pour tous. ».

↘ Deuxième table ronde

Rapports des adolescents à l'école et à la culture

François DUBET, professeur à l'université de Bordeaux, directeur d'études à l'EHESS

Patricia LONCLE, enseignante-chercheuse en sociologie, titulaire de la chaire de recherche sur la jeunesse à l'EHESSP

Sylvie OCTOBRE, chargée de recherche, département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la Communication

Discutants :

Christian DELOM, Club Jade

Julia COLOMBAT, Caisse d'allocations familiales (93)

Marie-Cécile NAVES, Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Cette deuxième table ronde porte sur les questions scolaires et de loisirs, sur le rapport à la culture⁴. Pour réaliser une transition avec le débat précédent, je précise que le CGSP a été chargé d'organiser un processus de concertation et de réflexion sur la question « Quelle France dans 10 ans ? ». Dans ce cadre, nous avons lancé un sondage inversé pour la jeunesse, en partenariat avec Skyrock. Les jeunes ont émis des propositions. 1 800 propositions ont été publiées sur le site de cette radio. Nous avons noté une forte aspiration à participer au bien commun, à la définition de l'intérêt général. Nous poursuivrons ces concertations dans le cadre de la toute nouvelle Commission enfance et adolescence.

François DUBET, professeur à l'université de Bordeaux et directeur d'études à l'EHESS va nous parler de l'école, à qui il est beaucoup demandé aujourd'hui.

François DUBET

La nouvelle enquête PISA montre que nous sommes de moins en moins performants et que nous créons de plus en plus d'inégalités. La France est extrêmement mal positionnée, d'après les résultats de cette étude. Le climat scolaire est très délétère par rapport aux pays qui nous entourent. L'Italie et l'Espagne affichent de très bons résultats en termes de climat scolaire, malgré des performances scolaires plus mauvaises. La France est la championne du mal au ventre avant d'aller à l'école.

Notre tradition scolaire est particulière, se basant sur un transfert du modèle catholique traditionnel vers le modèle républicain. L'école est sanctuarisée, coupée du reste du monde. Elle est issue de l'école jésuite. L'école s'occupe de l'élève et pas de l'enfant,

⁴ Un micro-trottoir réalisé dans les lycées Paul Valéry et Gustave Eiffel à Paris et diffusé en ouverture de cette table ronde est disponible sur : <http://www.strategie.gouv.fr/blog/2013/12/video-colloque-les-adolescents-problematiques-dindividuation-et-dacces-lage-adulte/>

perçu comme un fauteur de troubles. Rappelons que notre pays a maintenu pendant des années une séparation des sexes à l'école.

Ce clivage est très intériorisé par les enseignants qui considèrent que leur rôle n'est pas de s'occuper des enfants. Dans ce modèle-là, le bonheur scolaire est perçu comme une récompense rare que seuls les bons élèves peuvent atteindre. Ce bonheur est censé se mériter. Les études menées ont montré que les modèles scolaires des jeunes étaient basés sur celui de la délinquance. Le chahut, le refus des professeurs font partie de la manière de se construire. Tel est le fonctionnement de notre modèle scolaire. Basé ainsi, il a plutôt bien fonctionné pendant de nombreuses années.

À présent, la massification scolaire nous pose de grands problèmes, en faisant entrer l'adolescence à l'école – jusque-là intégrée sur le modèle du tri. Dès lors que le système est massifié, les populations d'élèves sont séparées entre groupes : les « croyants » et les « mécréants », ceux qui veulent « jouer le jeu » et ceux qui ne le veulent pas. L'entrée des « barbares » à l'école est un thème récurrent. Je suis très étonné, ayant été professeur de collège par le passé, de constater à quel point la mixité est un facteur de changement. L'adolescence est marquée, pour chacun, par une identification à son propre sexe. Les histoires d'amour mobilisent la totalité de l'espace mental des adolescents. Cela, l'école ne le perçoit pas. Auparavant, les élèves laissaient leur sexualité à l'entrée de l'école et la récupéraient à la sortie. Cela n'est plus le cas. Les élèves aiment l'école, mais pas les professeurs !

Nous avons fait entrer à l'école des problèmes sociaux, avec l'arrivée des élèves pauvres, en situation d'échec. Cette problématique est attribuée aux parents. Pour un enseignant, il est épuisant d'avoir affaire à des élèves qui ne jouent pas le rôle que l'on attend d'eux, à savoir de faire semblant de suivre les cours tout en faisant autre chose – comme cela été le cas du temps de nos générations. Aujourd'hui, ce contrat n'est plus possible. Si le professeur ne parvient pas à intéresser ses élèves, ces derniers téléphonent en cours ou dorment. L'école est devenue un « sale boulot », confié aux CPE⁵ et aux « pions ».

Les activités périscolaires sont considérées comme totalement marginales, comme de « l'infra-scolaire ». En effet, le monde « sérieux » se focalise sur les mathématiques et le français. En Angleterre, en Allemagne, ces activités périscolaires sont pourtant au cœur de l'école. Ces pays atteignent de meilleurs résultats que nous, comme le montre l'enquête PISA. L'école française n'est absolument pas « jeuniste » ou démagogique. En réalité, notre école externalise des tâches vers des professionnels (conseillers d'orientation, psychologues), alors que ces métiers n'existent pas dans les autres pays où ces thématiques sont intégrées au sein même de l'école.

Ce modèle français constitue un modèle éducatif, nous pouvons le percevoir comme tel, un modèle. S'il résiste, comme cela est le cas actuellement, c'est qu'il s'agit bel et bien d'un modèle. La régulation s'effectue par la performance scolaire. La société croit que l'élève a intérêt à réguler sa conduite, car il est de son intérêt d'obtenir de bons résultats. En France, les adolescents peuvent mener la vie qu'ils veulent, tant qu'ils parviennent à un BAC S avec mention. Telle est la vision de certains parents. Les enfants doivent acheter leur liberté. Un adolescent qui va mal mais qui travaille bien à l'école n'est pas entendu. L'école doit faire état d'un problème pour que cela soit le

⁵ Conseiller principal d'éducation.

cas. Les filles souffrent d'ailleurs plus silencieusement que les garçons à l'école. La performance reste considérée comme un mode de régulation. Les adolescents savent que la première chose qui leur sera demandée en rentrant chez eux sera « Quelle note as-tu eue ? » et la deuxième « Quelle a été la note des autres ? ».

Les adolescents possèdent une vie personnelle, une capacité de se déplacer incroyables. Les parents français sont très libéraux. La vie est agréable pour ces adolescents, sous réserve qu'ils obtiennent de bons résultats scolaires. Ce modèle repose sur une double indifférence. Les adultes considèrent que les jeunes ne doivent pas s'intéresser au fonctionnement des établissements qui pourtant, concerne en premier lieu les élèves. Les lycéens ne veulent d'ailleurs pas se mêler de ce qui les concerne. Les adultes font la classe. Ils se limitent à cela et ne se mêlent pas de ce que sont les élèves en tant qu'individus.

Il est en effet difficile de trouver des candidats au poste de délégué de classe. Les adultes sont plutôt contents de ce *deal*. Une bande d'adultes et une bande d'adolescents se regardent en chiens de faïence. La pression familiale assure la domination. Les élèves peuvent sortir sous réserve qu'ils aient fait leurs devoirs. Dans de nombreux établissements existent des chartes, qui ne sont en réalité qu'une liste de punitions. J'ai constaté que les établissements, quel que soit le nombre d'élèves, punissent de manière constante. Le taux de retenues est stable. Dans les bons établissements, les retenues punissent un manque de travail. Dans les mauvais établissements, ils punissent les mauvais comportements.

Ce modèle ne fonctionne pas. Les élèves sont malheureux, sans être performants au plan scolaire. Le modèle est désastreux pour des élèves qui vont s'engager dans des logiques de « galériens ». Certains élèves décrochent à l'intérieur de l'école, comme les croyants ayant cessé de croire mais qui vont tout de même à la messe le dimanche. Beaucoup de violences scolaires sont anti-scolaires. « Pourquoi les bibliothèques brûlent-elles ? » est le titre d'un ouvrage publié sur ce sujet et 80 bibliothèques ont été brûlées en France.

Je ne crois pas que les leçons de morale que veut proposer notre ministre seront de la moindre efficacité. Le modèle catéchiste ne fonctionne plus dans l'Église. Il apportera encore moins de résultats à l'école. Les leçons de morale ne recueilleront que les ricanements des élèves. La question qui se pose à nous est de savoir si nous sommes capables de créer une école accueillante, en dehors de la question des performances scolaires. L'école doit d'ailleurs offrir un bien scolaire éducatif indépendant de l'apprentissage, de la performance et des résultats. Les élèves, même mauvais, doivent se sentir bien à l'école. Une personne ayant eu une bonne expérience à l'école – même si elle n'a pas réussi – sera un adulte plus sympathique qu'une personne ayant appris à tricher, à râler, à ne croire à rien.

Avant de déterminer ce que nous devons faire, il est impératif d'évaluer ce que nous sommes en capacité de réaliser. Changer les rythmes scolaires met le feu aux poudres. Il convient de développer une stratégie de construction d'établissements scolaires. Ces deniers sont actuellement bâtis comme des lieux administratifs. Des pays protestants ont construit des établissements scolaires comme de véritables unités éducatives. Le mode d'affectation dans les établissements n'est pas réalisé par un ordinateur central mais par les établissements eux-mêmes. De ce point de vue, il faut mettre un terme à l'externalisation des problèmes, au recours permanent à des experts. Plus les adultes sont présents dans les établissements, moins la violence est

présente. Ce n'est pas en rajoutant des élèves éducateurs que les problèmes sont réglés. Nous avons besoin d'un temps de présence plus important des adultes.

Si vous formez des enseignants en leur expliquant que tout ce qui ne relève pas de la transmission de compétences efficace ne fait pas partie de leurs missions, il est difficile de revenir en arrière. Le problème de l'école est simple à énoncer, très complexe à résoudre.

Pendant des années, il nous a été dit que la France avait la meilleure école du monde. Je n'entends plus personnes prononcer cette phrase aujourd'hui, ce qui montre bien qu'il existe une certaine conscience du problème de l'école dans ce pays. L'école ne doit plus uniquement être basée sur un impératif d'efficacité et d'équité, mais pensée comme un lieu permettant aux élèves de grandir normalement. Cela ne me semble pas être le cas aujourd'hui, si les élèves n'ont pas la chance de gérer efficacement la conciliation de la contrainte scolaire et de la liberté, dans le cadre d'un contrat familial.

Patricia LONCLE

Je vais vous présenter les premiers résultats d'une recherche terminée en mars 2013. Quelques éléments de compréhension, tout d'abord. Ce programme portait sur l'accès, les stratégies d'adaptation, la pertinence de l'éducation dans une perspective comparative.

Trois dimensions ont été étudiées :

- analyse du rôle de l'école dans la réponse aux nécessités de la formation tout au long de la vie ;
- prise en compte des transitions du primaire, au premier puis au second cycle du secondaire ;
- comparaison des régulations de l'accès à l'éducation, des mesures d'accompagnement et de la pertinence de l'éducation pour l'intégration dans la société et dans le marché du travail.

Je ne commenterai aujourd'hui qu'une petite partie du matériau que représente cette étude. Huit pays européens ont été inclus dans celle-ci : Allemagne, France, Finlande, France, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie. L'étude a mobilisé une soixantaine de personnes, issues de diverses disciplines. Les méthodes mixtes, qualitatives et quantitatives, ont été utilisées. Les résultats ont été systématiquement comparés.

Nous avons débuté, en phase de lancement, par la rédaction de rapports nationaux. Nous avons également rédigé un glossaire.

La deuxième phase a été subdivisée en tâches (comparaison des formations des enseignants ; enquêtes vers les principaux, vers les parents et les élèves ; trois études de cas par pays dans des collèges défavorisés ; 984 entretiens). Une enquête a aussi été menée sur le système de décision. Au total, 1 200 entretiens ont été réalisés.

Dans une troisième phase, nous avons analysé les résultats produits par l'étude sur les thèmes suivants : gouvernance, accès, stratégie d'adaptation (*coping*), pertinence, parcours de vie. La dernière phase de notre travail a été celui de la diffusion.

Je ferai uniquement le point sur les modalités d'accompagnement des élèves et sur la stratégie d'adaptation. Concernant l'accompagnement, nous avons identifié quatre formes de soutiens : le soutien interne et direct, le soutien interne et indirect, le soutien externe, le soutien direct. Nous nous sommes demandé ce que les élèves, les responsables, en pensaient. D'une manière générale, la Finlande est la plus confiante vis-à-vis des soutiens proposés. La confiance la plus faible est observée en Pologne, en Allemagne et – dans une moindre mesure – aux Pays-Bas. Le recours au privé est variable selon les pays. Il est peu important en Finlande et plus élevé en Pologne et en Allemagne. Ce taux de recours est étroitement lié au degré de confiance dans l'institution scolaire. Les activités de soutien scolaire sont proposées dans tous les pays. L'étude a permis de montrer un travail mené dans certains pays sur la confiance en soi, sur la lutte contre les violences, sur le harcèlement. En Slovénie, des soutiens spécifiques sont apportés à la population rom.

Cette thématique est en lien avec les questions sociales et d'emploi. Dans certains des lieux étudiés (Ancona, Belfast, Bristol, Montreuil), des financements européens ont été accordés. Nous avons, par ailleurs, étudié la question du conseil en matière d'orientation. Ce dernier est particulièrement important pour les élèves arrivant à la fin du premier cycle de secondaire. Dans les huit pays, les élèves ont demandé à ne pas être orientés vers les filières professionnelles. Seule la Finlande a décidé de faire de l'orientation une partie intégrante de la formation des enseignants. C'est en Allemagne et aux Pays-Bas que les orientations sont les plus précoces, sans pour autant que la formation des professeurs inclut une spécialisation *ad hoc*. L'un des éléments les plus intéressants de l'étude, selon moi, est que la manière dont les élèves sont traités, établissement par établissement, définit le degré de confiance des élèves.

Venons-en aux stratégies d'adaptation. Nous avons considéré que cette question est un concept permettant de rendre compte de l'interaction entre intégration sociale, attentes sociales, estime de soi et capacité à agir. Le discours sur l'individualisation produit chez les élèves le sentiment qu'ils sont responsables de leur parcours et de leur succès. Le discours de l'élève-acteur fait peser un fardeau sur les élèves et les familles. Les ponts entre l'école et les familles désavantagées restent largement à construire. Le poids des ressources financières, sociales et culturelles est très important.

Cinq grands types de stratégies d'adaptation ont été identifiés : résolution du problème, recherche d'aide, stratégie d'évitement, focalisation sur un autre objet, reconstruction cognitive positive. En cas de problème, les élèves se tournent en premier lieu vers la famille, en particulier vers la mère. Cela est particulièrement le cas au sein des familles aisées. En deuxième lieu, les élèves s'orientent vers leurs pairs. Enfin, les élèves font appel aux professeurs en cas de besoin.

Nous avons tenté de comprendre plus finement les réponses des élèves. Janne, un garçon finnois provenant d'un milieu très précaire – mère isolée avec de nombreux enfants – a subi des stigmatisations à l'école. Il a bénéficié d'un soutien spécialisé, notamment en mathématique. Il dit avoir trouvé de l'appui surtout auprès de ses amis.

Jonathan, pour sa part, venait d'un contexte familial favorable, mais subit l'homophobie. Face à cette situation de harcèlement, il a été transféré dans un collège ayant une mauvaise réputation. L'équipe pédagogique l'a beaucoup aidé. Il a trouvé beaucoup de soutien auprès de sa mère.

Selin est une jeune fille néerlandaise d'origine turque. Elle juge son établissement de mauvais niveau, mais compte sur elle-même pour réussir. Elle met l'accent sur la formation scolaire et trouve des solutions dans sa propre capacité d'adaptation.

Dans le contexte de l'Europe de la connaissance, il est demandé aux élèves de se gérer eux-mêmes, ce qui implique des capacités de réflexivité, d'être conscient et maître de soi. Dans quelle mesure l'éducation ou les formes de soutien scolaire équipent-elles les élèves des outils permettant d'acquérir ces qualités ? Comment faire face aux choix imposés alors que les élèves ne contrôlent pas les conséquences de ceux-ci ?

Sylvie OCTOBRE

Je ne m'interrogerai pas sur la raison pour laquelle la culture vient en dernier dans l'ordre des présentations de cette rencontre, après les sujets sérieux. Pour autant, cela est en soi intéressant !

Revenons d'abord sur ce que sont les représentations de la culture chez les jeunes. Bien souvent, les politiques culturelles oscillent entre le « présentisme » et le « demain ». En effet, les jeunes constituent, pour les politiques, leurs publics futurs. Les jeunes sont souvent en forte opposition avec la représentation de ce que l'on voudrait qu'ils soient demain.

La deuxième tension celle qui consiste à considérer les jeunes comme des ressources. Il est délicat de décrire ce que nous estimons être la somme des ressources que les jeunes peuvent déployer, apprendre ou désapprendre dans le champ culturel, par rapport à une somme de risques. C'est sur ces derniers que la société est en général plus diserte, notamment vis-à-vis de l'arrivée des nouvelles technologies. Je ne résiste pas au plaisir d'évoquer la technophobie qui connote beaucoup le discours porté sur les jeunes. Avec l'Internet, ce discours trouve une nouvelle acuité, du fait de la massivité des phénomènes.

Vous avez probablement noté que Paul Warker est mort récemment. Ce décès a occasionné un buzz équivalent à la réélection de Barack Obama. La chanson du chanteur sud-coréen Psy (*Gangnam Style*) s'accompagnait d'un clip qui a été visionné deux milliards de fois. Nous mesurons pourquoi, dans ces effets de masse, le discours de la psychose a pris une telle importance. Comme tout nouveau média, Internet est présenté comme générateur de tous les maux. Cela était déjà le cas au temps de la création de l'imprimerie.

Les jeunes ont un rapport au temps, visant à se détacher du temps contraint. Ils réaménagent leurs autres temps, notamment le temps familial et le temps scolaire. Dans la négociation familiale, la première des méthodes consiste à échanger bons résultats contre permission de jouer aux jeux vidéo ou de regarder la télévision.

Étudier la population des 15/19 ans et des 20/24 ans montre que les jeunes sont particulièrement empêchés, ce qui fait naître du désir. Une fois que l'empêchement disparaît, le désir s'estompe. Les pratiques culturelles sont souvent des alibis pour la socialisation. Les nouvelles technologies ont créé quatre mutations : la première est celle du rapport au temps. La polyactivité n'est pas nouvelle. Les parallélismes entre les activités des parents et celles des enfants se sont accentués. Le temps s'est accéléré.

La transformation du rapport au lieu constitue un deuxième élément, avec l'impression de pouvoir être partout en même temps, d'avoir un don d'ubiquité.

La troisième mutation porte sur les objets culturels. Les systèmes d'hybridation se sont multipliés. Il n'est pas simple, à l'heure actuelle, de définir ce qu'est un objet culturel.

La quatrième mutation porte sur les instances de labellisation. La légitimité juvénile échappe totalement aux instances habituelles (école, industrie culturelle, etc.). En son temps, Beck a été le première artiste à se faire connaître par Internet et à en vivre.

De nouvelles normes apparaissent. L'engagement peut prendre des degrés variés. La construction d'une playlist sur Deezer constitue un acte de « consommation », c'est-à-dire la construction de quelque chose qui vous ressemble. L'auto-action est rendue plus facile. Les compétences nécessaires pour produire un disque, par exemple, sont plus accessibles que par le passé – ou en tout cas perçues comme telles. L'autre nouvelle norme est la précocité. Les parents préfèrent que leurs enfants restent dans leur chambre, plutôt qu'être dans la rue. La chambre est un élément de contrôle pour les parents.

L'omnivorisme est une autre des nouvelles normes. Elle montre l'aptitude à manier plusieurs éléments en même temps. Les lecteurs du *Monde* sont souvent abonnés à *L'Équipe* ! L'omnivorisme d'intensité constitue une autre norme émergente. Il est difficile de discuter avec des amis lorsque notre consommation n'est pas la même, au même moment. L'omnivorisme des goûts est rendu nécessaire. Il faut être capable de connaître à la fois Eminem et Shakira. Enfin, il est impératif d'avoir envie de s'exprimer et de communiquer.

Je veux en venir au fait que, dans ce monde qui se présente de manière très uniforme, existent des clivages et des fragmentations. Le premier point illustrant cela est le mirage générationnel. La génération dispose de traits communs mais est aussi marquée par de nombreux éléments distincts. La « génération X » par exemple est une conception marketing qui tente de ressembler de nouveaux individus dans une même identité alors que les fragmentations sont, en réalité nombreuses. Cela est par exemple le cas au plan culturel, avec la fin de l'essaimage du modèle étudiant. En France, ce dernier a servi d'étendard, en tout cas de zone de polarité très forte en termes culturels.

Nous constatons aussi la fin d'une sorte de moyennisation des rapports à la culture, portés pendant les cinquante dernières années par les classes moyennes – qui commencent à se diffracter très sérieusement au plan culturel, avec des effets clivants.

Les stéréotypes féminins et masculins doivent être retravaillés. Nous constatons une sorte de rigidification surjouée dans ce domaine. Nous devons par ailleurs nous interroger sur les politiques culturelles, en conséquence desquelles certains champs de la culture sont désormais plus dévolus aux femmes qu'aux hommes, ce qui pose des questions politiques. Tous ces critères se combinent.

Pour finir, quelles sont les questions politiques en émergence ? La question des rythmes scolaires pose de nouveau celle de l'éducation artistique et culturelle dans un format plutôt restreint actuellement, d'ordre périscolaire lié aux jeunes âges. L'éducation culturelle pourrait être prise en compte tout au long du cycle de vie, avec des besoins différents selon les moments de la vie.

Quid de la transmission ? La transmission familiale est en crise, tout comme la transmission humaine d'ailleurs. Le tout-numérique constitue un mirage. Les médiathèques, les musées, les écoles passent leur temps à s'équiper de la dernière version de tel ou tel logiciel ou matériel. Qui plus est, les institutions étant dotées d'un fonctionnement long, elles ne parviennent jamais à être à la page. Elles courent après un train, un mirage voué à l'échec ! Cela masque le fait qu'une réflexion sur les contenus ne s'effectue pas, ce qui n'est pas imputable au retard technologique.

Deuxième question politique : celle du lien entre la culture et le savoir. Ces liens étaient extrêmement étroits quand l'école n'était pas encore massifiée, quand elle était une école de la légitimité culturelle. Qu'est-ce que l'école actuellement, quand elle est confrontée à la diversification des cultures ? La France est une société multiculturelle. Cette donnée est assez largement sous-estimée. J'en veux pour exemple le formidable débat créé autour du livre d'Hugues Lagrange sur le déni des cultures. Il est étonnant et rare qu'un livre de sociologie puisse créer un tel débat.

Ce lien entre culture et savoir est au cœur de la révision nécessaire des questions de médiation et de transmission. Il est évidemment différent dans le cadre des institutions culturelles et dans celui des industries culturelles. Ce clivage est en train de s'accroître. La part des émissions dites culturelles dans les industries culturelles diminue. Ce n'est qu'une partie émergée d'un iceberg plus vaste. Qu'est-ce qui « fait culture » aujourd'hui ?

Il nous faut étudier les trajectoires davantage que les cibles. Les politiques ont tendance à segmenter les âges, car cela est plus pratique pour eux, à juxtaposer les politiques en mille-feuilles – de ministères en ministères. La réalité des expériences et des trajectoires des individus - qui sont un jour élèves, un jour conservateurs culturels, un autre ailleurs – est totalement gommée. Cette réalité constitue aussi un horizon d'attente des politiques de demain. Il est compliqué d'inventer de la transversalité, mais cela correspond – je pense – aux attentes des individus et aux problématiques sociales d'aujourd'hui.

Marie-Cécile NAVES

Passons la parole aux experts de terrain, à Christian DELOM notamment qui a travaillé sur les TIC⁶ et le rapport à l'école.

Christian DELOM

Le club Jade est un *think tank* qui s'intéresse essentiellement aux conséquences du numérique sur notre société. Parler de l'introduction du numérique sans évoquer ses conséquences sur le monde et l'école serait une erreur. Nous avons réalisé un travail prospectif complet. Ne voyez aucun jugement de valeur dans mes propos. Ce travail de prospective a permis d'éclairer les dix années à venir.

Nous pensons que les légitimités que nous connaissons aujourd'hui, leurs représentations, vont beaucoup évoluer du fait du numérique. Le monde est marqué par une plus grande circulation des idées et des produits culturels. Les biens culturels changent de nature.

⁶ Technologies de l'information et de la communication.

Avec Wikipédia, il est démontré que la connaissance peut et doit être partagée. Nous éprouvons un sentiment d'ubiquité. Les crises de repli laisseront la place à des sociétés tournées vers l'avenir, pour l'heure focalisées sur le présent. Du fait des crises mondiales et des réseaux sociaux, le fonctionnement du monde est beaucoup plus coopératif et moins tourné vers l'affrontement. La coopération devient la règle.

Les flux migratoires s'intensifient, le lieu de résidence deviendra plus identitaire que le lieu d'origine. Il est possible, à distance, de communiquer avec d'autres cultures.

La transparence, la connaissance, seront améliorées par les TIC. Les contenus ne seront pas tous bienveillants. Ce phénomène est illustré par des phénomènes de mode de plus en plus massifs, comme le chanteur Psy. Les modes peuvent désormais durer un mois, une semaine, deux jours. Dans ce monde, le modèle éducatif doit s'adapter. Le numérique ne va pas améliorer la situation. Le modèle devra passer d'une favorisation de la reproduction à une favorisation de la créativité. Il devra aussi privilégier le collectif à la réussite individuelle. La Finlande a déjà pris ce virage. Ce pays a introduit plus fortement que les autres le numérique dans l'école.

Il s'agira désormais de ne pas faire plaisir aux professeurs, mais de permettre aux élèves de dépasser le point de vue de leurs professeurs. Les modèles éducatifs évolueront beaucoup. Les professeurs changeront de nature. Il ne doit exister aucune limite à l'usage des enseignements. Ils ne pourront être dépassés que par le collectif. La manière de sanctionner doit être différente, car le collectif prendra le pas sur l'individuel. Les modifications sont de plus en plus rapides. L'accélération sera exponentielle. L'adaptation à ces émergences devra être de plus en plus intégrée, notamment dans l'enseignement. Il sera nécessaire de tenir compte du *crowd learning*, qui constitue un enseignement complémentaire à l'enseignement vertical. Je ne suis pas très optimiste sur notre capacité à passer d'un modèle curatif et normatif à un modèle adaptatif et préventif.

La capacité d'intelligence que nous voulons développer devra favoriser l'intuitif plutôt que le déductif. Autorisons les expériences plutôt que de sanctionner les échecs, qui sont une part de l'apprentissage.

L'enseignement devient permanent. Que devient le diplôme ? Que devient la sanction des notes ? Sont-elles toujours adaptées ? Il est impératif de susciter la capacité des élèves à accéder à l'encyclopédie plutôt que de favoriser la connaissance encyclopédique en elle-même.

Les développeurs, dans le monde informatique, sont reconnus par leurs pairs. Promouvons cette forme de reconnaissance pour permettre aux élèves de trouver leur place dans un monde en plein changement. Les élèves doivent disposer de la capacité de piloter la manière dont ils sont reconnus.

Julia COLOMBAT

Les caisses d'allocations familiales (CAF), en particulier celle de Seine-Saint-Denis, travaillent sur toutes les problématiques de l'enfance, notamment celle de l'adolescence.

30 % de la population de ce département est âgée de moins de vingt ans. La CAF accompagne différentes actions. Nous versons des aides au fonctionnement car nous

finançons des centres sociaux. Nous dressons le constat, actuellement, qu'il est difficile de capter la tranche des 11/17 ans. Il est également compliqué de s'adresser aux femmes dans le domaine de l'accès à la culture.

Deux actions ont été menées avec le soutien de la CAF. La première est « l'expérimentation ados », pour accompagner des actions portées par les jeunes. Par exemple, parmi les soixante-dix projets financés chaque année, nous avons soutenu l'organisation d'un blog créé par dix filles et dix garçons dans un quartier de Seine-Saint-Denis où ils peuvent tenir une chronique hebdomadaire. Ils ont interviewé chaque mois un habitant. Ce blog a aussi vocation à communiquer sur les actualités du quartier et sera transformé progressivement en radio locale. Pour ce projet, les jeunes ont été accompagnés par un professionnel.

La deuxième action porte sur le soutien aux accueils de jeunes. Dans un local, ceux-ci sont accompagnés par un projet pédagogique qui porte sur la population des 11/17 ans, un public pas simple à capter. Nous souhaitons les accompagner. Ce dispositif permet de fédérer les jeunes dans des quartiers. Les accompagnateurs bénéficient d'une formation spécifique.

La place des adolescents est à trouver, par rapport à des animateurs qui savent comment les accompagner pour bâtir des projets qui réussissent. Les CAF travaillent sur les problématiques liées à la jeunesse, pour développer des dispositifs adaptés à chaque tranche d'âge. Ces initiatives sont gérées en collaboration avec le Conseil général et la direction départementale de la Cohésion sociale.

Marie-Cécile NAVES

Avant d'écouter la conclusion de notre rencontre proposée par la ministre déléguée à la Famille, passons la parole à la salle.

Jérôme FERNANDEZ

Je suis travailleur social dans les Yvelines, aux Mureaux où je travaille auprès de jeunes en difficulté. Nous éprouvons le besoin d'être proches des associations locales pour toucher les jeunes. Chacun travaille parfois de manière isolée. En collaborant, nous sommes plus efficaces. Nous avons organisé un voyage au Liban pendant trois semaines, avec des jeunes qui rencontraient des problèmes de diverses natures (échec scolaire, exclusion). Notre but était d'accompagner ces jeunes, avec les soutiens de la municipalité. Les jeunes en question ne parvenaient pas à concrétiser des projets. L'un d'entre eux porte à bout de bras sa famille, en trouvant des petits boulots le week-end. Ce projet a permis à chacun de se tourner vers l'autre. En travaillant ensemble, nous avons plus de poids. Les jeunes proviennent d'horizons multiples. Leur façon d'être n'est pas uniforme. Une prise de conscience de tous les partenaires m'apparaît nécessaire pour agir ensemble dans l'intérêt des adolescents.

De la SALLE

Je travaille avec une association mobilisant entreprises et collectivités, pour aider les jeunes collégiens, en particulier ceux des zones défavorisées. Cette problématique concerne la collectivité dans son ensemble. Les exemples des autres pays montrent que c'est collectivement que l'on réussit. L'impact du numérique nous interpelle tous, notamment à travers le passage d'une posture de « sachant » à celle du

« comprenant » qu'il incarne. Les jeunes obtiennent une réponse immédiatement à leur question – grâce à Internet –, mais se posent la question du pourquoi. Les collégiens comprennent-ils le rôle de l'école ? En tant que collectivité, pouvons-nous parvenir à leur faire comprendre ce rôle ? J'aimerais beaucoup entendre votre avis sur ces questions.

Patricia LONCLE

Les entretiens que nous avons menés ont montré que les élèves comprennent le rôle de l'école, mais pas la situation dans laquelle ils se trouvent.

Christian DELOM

Apprendre à apprendre, c'est libérer l'enseignement du stockage d'information par les élèves, pour leur donner la capacité de trouver par eux-mêmes l'information. Il faut pour cela donner un sens à leur recherche. Nous avons besoin de pédagogies.

Maurice CORCOS

Le pourquoi apparaît chez l'enfant à partir de l'âge de trois ans. Ses questions ne visent pas nécessairement à explorer le monde mais à interroger l'adulte sur son investissement auprès de l'enfant. Il en va de même pour l'école. Les élèves souhaitent comprendre l'investissement des enseignants plutôt qu'écouter leurs professeurs leur raconter ce qu'est le monde.

Conclusion

Dominique BERTINOTTI, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée de la Famille

Il est toujours difficile de rejoindre un colloque – qui, je suis sûre, a été marqué par des échanges riches – lorsqu’il touche à sa fin. Je remercie le Premier ministre d’avoir décidé de constituer une commission dédiée à l’enfance et l’adolescence. Cela est essentiel pour l’avenir. À ce titre, je me félicite que François de SINGLY ait accepté de la présider. Je ne parlerai de l’adolescence qu’au plan politique.

Pourquoi s’intéresser à l’adolescence ? Cet âge est scientifiquement méconnu. Il est considéré comme transitoire. Nous avons défini des politiques de l’enfance, du jeune adulte (18/25 ans). La tranche d’âge des 11/17 ans est marquée par un grand vide politique, tant aux plans local que national. La définition d’une politique publique à destination des adolescents est particulièrement complexe.

Vous avez identifié des pistes de travail non pour débattre de ce qu’est l’adolescence mais pour définir une politique publique efficace vis-à-vis de cette population. Souvent, ce qui est aussi vrai pour l’enfant, les adolescents sont étudiés de manière séquencée. Les mesures prises s’adressent à des typologies d’adolescents bien précis. Nous avons besoin d’une stratégie nationale de l’adolescence. Notre vision dans ce domaine doit être globale, plutôt que d’apporter des réponses séquentielles en fonction de l’endroit où l’adolescent se trouve. Cela nous permettra d’éviter des réponses stéréotypées. Les adolescents ne sont pas nécessairement des lycéens, mais peuvent être insérés dans le monde du travail, avoir la rue pour lieu d’apprentissage.

Dans la préparation de la loi sur la famille, nous avons souhaité faire de l’enfant un sujet de droit plutôt qu’un objet de droit, avec le sujet de la pré-majorité. Celle-ci constitue un changement de regard important. Nous n’opposons pas les adolescents et les adultes. Pour autant, ce ne sont pas nécessairement les adultes qui savent le mieux ce dont ont besoin les adolescents. Exprimons notre confiance dans cette population de 0 à 18 ans. Celle-ci a tout à la fois des droits et des devoirs. La législation pénale n’est pas clémentine pour les jeunes. Ces derniers ont le droit de travailler à 16 ans, peuvent s’engager à l’armée, mais ne sont pas décisionnaires de leur orientation professionnelle et ne peuvent pas non plus conduire. Nous constatons bien que les politiques appliquées en France ont été définies de manière distincte – et non pas pensées dans leur globalité.

Je plaide fortement pour que le CGSP lance une vaste consultation participative. Il est fondamental que les jeunes soient associés très étroitement à ce travail. Même s’il existe de grands spécialistes, personne n’est en capacité de nous dire ce qu’ont les adolescents à l’esprit (attentes, demandes, besoins, regard sur les adultes, sur la société et le monde). Comment imaginer une politique publique, étant donné que ces jeunes ne sont pas encore en âge de voter ? Les adultes pensent trop pour les adolescents. Le Commissariat doit recueillir la parole de ceux-ci. Le tirage au sort présente une grande vertu. Il permet d’aller solliciter la parole des adolescents, alors que certains n’auraient jamais eu l’idée de s’exprimer. Comment bâtir un avenir pour la jeunesse sans sonder ce que vit cette population ? Le fait de recueillir l’opinion de ces derniers permettra de briser certains stéréotypes dans le regard des adultes vis-à-vis des adolescents, en fonction de leur milieu social, de leur lieu d’habitation. Voilà pourquoi je me félicite que l’adolescent soit au cœur des préoccupations. J’éprouve un regret de ne pas avoir participé à vos débats.

Avez-vous redéfini ce qu'est l'adolescent ? Il était un temps où l'adolescent n'existait même pas. On passait directement du statut de l'enfance au statut de l'adulte. Des psychologues parlent de l'immaturité des adolescents. Ces derniers sont avant tout des citoyens, mêmes s'ils n'ont pas encore les moyens du plein exercice de leur citoyenneté. Ils doivent en tant que sujets de droit, être entendus et respectés. Les adolescents font partie d'un collectif, mais doivent également en respecter les règles. Comment parvenir à « rester libres ensembles » ? Cela me semble une question essentielle à laquelle il convient de répondre.